

Ecrit par Didier Bailleux le 10 février 2025

## TVA pour les auto-entrepreneurs : le gouvernement rétropédale



Suite au tollé quasi-général provoqué par la décision de baisser la franchise de TVA applicable aux autoentrepreneurs, le ministre de l'économie, Eric Lombard, a annoncé que cette mesure prévue dans la loi sur le budget 2025 sera suspendue. Il a également précisé qu'une concertation avec les syndicats patronaux serait ouverte. Un moyen de ne pas perdre la face suite à ce qui apparaît comme une grosse bévue. En pareil cas la suspension pourrait bien ressembler à une abrogation pure et simple.

Rappelons que cette mesure prévoyait que le seuil de franchise de TVA pour les micro-entreprises passe à  $25~000~\rm f$ , contre  $37~500~\rm f$ 000 fe pour les activités de vente de biens) aujourd'hui. Plus de  $200~000~\rm f$ 000 auto-entrepreneurs étaient concernés.

26 novembre  $2025 \mid \text{TVA}$  pour les auto-entrepreneurs : le gouvernement rétropédale



Ecrit par Didier Bailleux le 10 février 2025

Les micro-entreprises davantage taxées